

Loyer compte sequestre apres travaux

Par mkarena, le 12/10/2010 à 10:34

Bonjour,

Je suis locataire d'un local à titre professionel.

Suite à une innondation, la propriétaire fait trainer les choses et depuis 6 mois aucun travaux n'a été fait.

Puis-je demander à mettre le montant du loyer tous les mois dans un compte sequestre jusqu'à la réalisation des travaux ?

Merci

Karen

Par mimi493, le 12/10/2010 à 16:51

oui, mais pour ça, vous devez demander à un juge.

Commencez par exiger par LRAR les travaux et que sinon, vous passerez à l'assignation avec demande de dommages et intérêts